



Ensemble  
Réalisons votre  
Avenir

## Barème Honoraires en Euro

### ERA Côté Mairie en TTC au 15/06/20

POUR TOUTE TRANSACTION SUR APPARTEMENT MAISON  
INDIVIDUELLE IMMEUBLE MURS

De 0 à 50 000	10 %
De 51 000 à 100 000	8 %
De 101 000 à 150 000	7 %
De 151 000 à 350 000	6 %
A partir de 351 000	5 %

Vente de pas de portes ou fonds de commerces : 10 %

LOCATIONS :

Honoraires sur locations part propriétaire :

10 € /m<sup>2</sup> visites constitution du dossier rédaction du bail plus 3 € /m<sup>2</sup>  
pour la rédaction de l'état des lieux

Honoraires sur locations part locataire :

10 € /m<sup>2</sup> visites constitution du dossier rédaction du bail plus 3 € /m<sup>2</sup>  
pour la rédaction de l'état des lieux

